

# NOTE DE SERVICE



---

Destinataire: À tous les parents de Frère-André  
Expéditeur : Nicole Blanchette  
Date : Le 4 avril 2008  
Objet : Stationnement pour les parents/Parking

---

Bonjour!

J'aimerais rappeler aux parents qu'il est interdit de stationner dans l'allée entre l'école et l'église pour déposer ou ramasser les enfants ni devant l'église. Ces endroits sont des accès de feu et il est formellement interdit pour des raisons de sécurité d'y stationner, même pour quelques minutes. Le prêtre de l'église située à côté en a fait la demande officielle.

Si vous arrivez **avant** 8h45 le matin et **après** 16h10 l'après-midi, vous pouvez stationner sur le chemin Base Line devant l'école sans problème.

Je vous remercie de votre compréhension et collaboration.

La directrice,



Nicole Blanchette

---

Hello!

I would like to remind all parents that it is forbidden to park your car to drop off or pick up your child along the access between the school and the church. The entrance and access to the back of the church is a fire exit and should never be used as a parking area at all time even for a few minutes. We have been reminded of such by the priest from the church next door.

If you arrive before 8:45 AM or after 4:10PM, you are allowed to park on Base Line street in front of the school.

Thank you for understanding the situation and for your cooperation.

Nicole Blanchette



Director